



Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes Sud Sarthe

Version pour avis

Mai 2025



Qu'est ce qu'un Plan de mobilité simplifié et un Schéma Directeur des mobilités actives ?

Le **PDMS** et le **SDMA** sont des documents de **planification**. Ils ont la caractéristique d'être particulièrement **souple** car ils laissent aux élus une totale liberté quant **au choix des thématiques de mobilité à traiter et des itinéraires cycles à mener**. Ils ne sont pas liés juridiquement aux autres plans ou documents d'urbanisme, et ne sont pas opposable.

• Qu'y retrouve-t-on ?

- Un **diagnostic** de la situation du territoire en matière de mobilité, prenant en compte les précédentes études et actions menées sur le territoire,
- Une **stratégie** de mobilité adaptée aux besoins du territoire et identifiés dans le diagnostic précédent,
- Un **plan d'action** répondant opérationnellement aux axes stratégiques retenus

• Quels objectifs ?



PDMS

- Rendre compte de **l'état des lieux** actuel du territoire et des **pratiques de mobilité** des habitants,
- **Fédérer** les acteurs locaux autour d'une stratégie de mobilité locale,
- Constituer le **volet mobilité des politiques locales** en intégrant les spécificités locales,
- Créer des **synergies** entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques,
- Définir des **actions prioritaires** à mettre en place,
- Elaboration d'un « guide » lors de la réalisation du **Contrat Opérationnel de Mobilité** avec la région Pays de la Loire.



SDMA

- Faire émerger un « **système vélo** » sur le territoire de la CCSS: organiser les services liés au vélo : stationnements, location, communication ...
- Faire un **état des lieux de l'offre existante** & doter l'EPCI d'outils pour répondre aux problématiques identifiées
- Améliorer **la part modale vélo** sur le territoire, définir un **maillage des itinéraires cyclables** afin de structurer un réseau communautaire hiérarchisé, sécurisé et lisible

Enjeux et axes stratégiques PMDS & SDMA

- **Communiquer et accompagner** au changement de pratiques
- Valoriser les offres de transport en commun en déployant **des services de rabattement**
- Travailler sur **l'intermodalité** au travers de différents aspects : vélo / Train, covoiturage/train, Vélo/ Bus ...
- Assurer une **desserte en transport en commun efficace** le long des principaux flux identifiés.
- Desservir les **pôles générateurs** de déplacements **au sein du territoire et à l'extérieur** (gare Ecommoy, gare Château du Loir, La Flèche ...)
- **Apaiser les centres bourgs** de certaines communes
- Assurer des **aménagements cyclables continus et sécurisés** (éclairage, traversées ..)
- Etoffer l'offre de **mobilité alternatives** (covoiturage, transport à la demande ...)
- Accompagner l'accès à la **mobilité des personnes âgées et des jeunes**
- Assurer une cohérence avec les territoires voisins et PVD



Quatre axes stratégiques

AXE 1:

Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques.

AXE 2:

Favoriser le recours aux transports en commun par une offre adaptée et cohérente

AXE 3:

Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

AXE 4:

Développer des solutions pour les mobilités actives.

FICHES ACTIONS

AXE 1: Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques.

- **Fiche action 1** : Promouvoir les mobilités durables auprès des entreprises
PRIORITAIRE
- **Fiche action 2a** : Accompagner les jeunes dans leur mobilité
PRIORITAIRE
- **Fiche action 2b**: Proposer un service de location de véhicules aux jeunes
SECONDAIRE
- **Fiche action 3** : Communiquer sur les offres existantes
PRIORITAIRE
- **Fiche action 4** : Organiser des événements pour promouvoir les mobilités actives
SECONDAIRE
- **Fiche action 5** : Réaliser des visites de terrain sur les territoires voisins
SECONDAIRE
- **Fiche action 6.** : Sensibiliser le milieu scolaire
TERTIAIRE
- **Fiche action 7** : Accompagner les utilisateurs du service d'autopartage
SECONDAIRE
- **Fiche action 8** : Favoriser le stop organisé
SECONDAIRE
- **Fiche action 9** : Sensibiliser au partage de la route
TERTIAIRE

ENSEMBLE DES FICHES ACTIONS

FICHES ACTIONS

AXE 2: Favoriser le recours aux transports en commun par une offre adaptée et cohérente.

- **Fiche action 10** : Assurer des connexions avec les pôles attractifs
PRIORITAIRE
- **Fiche action 11** : Améliorer l'intermodalité en gare
PRIORITAIRE
- **Fiche action 12** : Améliorer l'offre de cars existante
TERTIAIRE

AXE 3: Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

- **Fiche action 13** : Améliorer l'offre de covoiturage
PRIORITAIRE
- **Fiche action 14** : Mise en place d'un service de Transport à la demande (TAD)
PRIORITAIRE
- **Fiche action 15** : Valoriser les véhicules intermédiaires
SECONDAIRE
- **Fiche action 16** : Réaliser un schéma de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)
SECONDAIRE
- **Fiche action 17**: Mise en place d'une offre de mobilité solidaire
PRIORITAIRE

ENSEMBLE DES FICHES ACTIONS

FICHES ACTIONS

AXE 4 : Développer des solutions pour les mobilités actives

- **Fiche action 18** : Aménager le territoire d'itinéraires cyclables structurants et sécurisés
PRIORITAIRE
- **Fiche action 19** : Aménager les centres bourgs en faveur des piétons et cyclistes
TERTIAIRE
- **Fiche action 20** : Renforcer et déployer les services et équipements favorisant la pratique cyclable
TERTIAIRE
- **Fiche action 21** : Valoriser les sentiers et chemins existants
TERTIAIRE

ENSEMBLE DES FICHES ACTIONS

Fiche action n°1 : Promouvoir les mobilités durables auprès des entreprises

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Objectifs

- Les entreprises du territoire jouent un rôle majeur dans l'utilisation des mobilités durables pour les trajets domicile-travail. Elles ont besoin d'un accompagnement pour connaître et mettre en place les dispositifs qui s'offrent à eux et pouvoir ainsi communiquer auprès de leurs employés.

Comment y parvenir ?

- Il existe de nombreux leviers pour favoriser la mobilité durable des salariés:
 - Par des **incitations financières** (Forfait Mobilités durables, prise en charge des transports en commun, aide à l'achat ou location de vélo ..)
 - Par des **équipements adaptés**: stationnement vélo adapté, station de réparation, gonflage, vestiaire, douche, places réservées au covoiturage, borne de recharge électrique, véhicule partagé ...
 - Par **l'organisation du travail** : aménagement du temps de travail, télétravail ..
 - Par des **événements et animations**: défi « J'y vais ! », challenges ...

Mise en œuvre

- **Etape 1**: Réaliser un Guide des mobilités et cartographies des offres de mobilité
- **Etape 2**: Réunir les représentants des entreprises
- **Etape 3**: Communiquer auprès des entreprises sur ces dispositifs

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire : Entreprises, Région Pays de la Loire,

Financements : CC Sud Sarthe



Eléments de communication:
500€ - 1 500€
Temps d'agent



Priorité : FORTE

Cible principale :
Les actifs

Fiche action n°2.a : Accompagner les jeunes dans leur mobilité

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Objectifs

- La **mobilité des jeunes**, notamment en milieu rural, constitue un frein à l'accès à l'emploi, à la formation et aux loisirs. Le permis de conduire est un levier essentiel pour leur autonomie.
- La CC Sud Sarthe propose de mettre en place le dispositif « **Permis Citoyen** ». Les objectifs sont :
 - Favoriser l'**insertion professionnelle** des jeunes
 - Renforcer leur **engagement citoyen**.
 - Créer du **lien social** à travers des actions de bénévolat.

Comment y parvenir ?

Le dispositif propose une **aide financière** au passage du permis de conduire, en échange d'un engagement bénévole dans une structure locale (association, collectivité, établissement public...).

La durée de l'engagement varie selon le montant de l'aide, de **5 à 35 heures**.

Mise en œuvre

- **Etape 1** : Rédiger le règlement et les modalités d'inscription
- **Etape 2** : Faire le lien avec les auto-écoles du territoire
- **Etape 3** : Communiquer
- **Etape 4** : Communiquer auprès des structures d'accueil potentielles.

Porteur : CC Sud Sarthe

Partenaire :

Auto-écoles, associations, établissements publics ,

Financements : CC Sud Sarthe, Banques, CCAS



7 500 € pour 10 jeunes du dispositif "Jeunes M'Active" et 2 jeunes de l'Information Jeunesse. Aides versées selon les besoins, avec possibilité de partenariat avec les banques locales et les CCAS.
> **Un budget qui va évoluer**



Priorité : FORTE

Cible principale :

- Jeunes de **15 à 29 ans** du territoire Sud Sarthe.
- Priorité aux jeunes en situation de **handicap**, en **réinsertion**, en **difficulté sociale**, ou repérés comme "**invisibles**".
- L'aide est conditionnée à un **projet d'étude, de formation ou d'emploi**.

Fiche action n°2.b : Proposer un service de location de véhicules aux jeunes

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Objectifs

La Communauté de communes Sud Sarthe, via le centre social souhaite aider les jeunes apprentis et stagiaires à pouvoir se rendre sur leur lieu de formation via des transports davantage sécurisés.

Comment y parvenir ?

- Accompagner l'initiative de location de véhicules types vélos électriques, scooters, voiture sans permis

Mise en œuvre

- Etape 1:** Identifier une structure porteuse
Etape 2: Accompagnement et Communication

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :
Entreprises, partenaires sociaux
(Mission locale..), local jeunes

Financements : CC Sud Sarthe,



Vélo électrique: 1 500 € HT
Voiture sans permis électrique: 9 000€HT
Scooter: 2 000€ HT



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :
Jeunes et apprentis

Fiche action n°3 : Communiquer sur les offres existantes

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

Communiquer sur les services de transport en commun :

1) La ligne de TER Le Mans <> Tours dessert le territoire via **trois gares** :

- La gare de Mayet,
- La gare d'Aubigné-Racan
- La gare de Vaas.

2) La **ligne régulière 218**, gérée par Aleop Région Pays de la Loire, relie Le Lude au Mans. Il s'agit de la 4^{ème} ligne structurante à l'échelle du département.

Ces offres sont parfois méconnues des habitants et méritent d'être mises en valeur.
Cette communication peut être relayée par les organismes sociaux afin de toucher un large public

Mise en œuvre

- **Etape 1**: Elaborer un plan de communication
- **Etape 2** : Rencontrer les partenaires
- **Etape 3**: Communiquer

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaires : communes,
Région Pays de la Loire,
Organismes sociaux, SNCF

Financements : CC Sud Sarthe



Eléments de communication:
500€ - 1 500€
Temps d'agent



Priorité : FORTE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°4 : Organiser des événements pour promouvoir les mobilités actives

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

Objectifs :

- Étoffer l'offre en matière d'animation autour de la mobilité douce,
- Travailler sur les aspects qui freinent les usagers à utiliser les modes durables (Ateliers réparation vélo, remise en selle ...)
- Promouvoir l'ensemble des offres de mobilité durable présente sur le territoire (cars, vélo, train, covoiturage ..)

Comment y parvenir ?

- Ateliers et évènements : journée/semaine de la mobilité, ballade à vélo, challenge « J'y vais autrement.. »,

Mise en œuvre

- **Etape 1:** Recenser tous les événements et animations en lien avec la mobilité
- **Etape 2:** Mobiliser les acteurs locaux (associations, service jeunesse ..)
- **Etape 3:** Elaborer une stratégie et un planning pour mettre en place des animations, en lien avec les partenaires

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :

Communes, associations, service jeunesse,

Financements : CC Sud Sarthe



Organisation d'événements :
1 000€ à 3 000€



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :

Tout public

Fiche action n°5 : Réaliser des visites de terrain sur les territoires voisins

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

- Les territoires voisins font face aux mêmes enjeux que le territoire de la CC Sud Sarthe et peuvent être **source d'inspiration**. Des expérimentations ont été mises en place et leurs retours d'expériences peuvent être enrichissant pour la CC Sud Sarthe.
- Les territoires à privilégier devront présenter un contexte rural et proche (même département par exemple), avec des initiatives concrètes à observer

Mise en œuvre

Etape 1 : Valider les objectifs de la visite terrain : quelles solutions de mobilité, quels profils d'acteurs à rencontrer ..

Etape 2 : Contacter la CC concernée

Etape 3 : Organiser la visite terrain.

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire : CC voisines, Département, PETR

Financements : CC Sud Sarthe



Pour 1 journée, 300 – 1 000€



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :
Elus

Fiche action n°6 : Sensibiliser le milieu scolaire

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

Objectifs :

- Sensibilisation des élèves, leurs familles et les équipes éducatives aux enjeux de la mobilité durable.
- Elle encourage la marche, le vélo, le covoiturage et l'usage des transports scolaires, tout en améliorant la sécurité autour des établissements.
- Sensibiliser aux mobilités durables dans le cadre des déplacements domicile-études est une opportunité pour former des comportements, des bonnes habitudes dès le plus jeune âge.

Comment y parvenir ?

- Cette action peut se traduire par des ateliers pédagogiques, des trajets collectifs sécurisés l'organisation d'événements (semaine de la mobilité, défi mobilité..).
- Promotion des modes actifs via le dispositif Savoir Rouler à vélo, Mise en place de pédibus/Vélobus.

Mise en œuvre

Etape 1: Recenser les évènements scolaires déjà existants sur le territoire

Etape 2: Etablir un programme d'actions

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire : Etablissements scolaires, Région, communes

Financements : CC Sud Sarthe, Etat



Savoir Rouler à vélo: 1 700€/ classe



Priorité : TERTIAIRE

Cible principale :
Scolaire, parents d'élèves

Fiche action n°7 : Accompagner les utilisateurs du service d'autopartage

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

Objectifs :

- Rendre accessible l'utilisation des véhicules en autopartage
- Certaines personnes ont du mal à utiliser ce service, procédure de réservation, prise en main du véhicule, restitution...

Comment y parvenir ?

- Communication sur le service
- Proposer un accompagnement personnalisé lors de la première utilisation. Lors des événements mobilités, des marchés.

Mise en œuvre

- **Etape 1:** Avoir un stand type et des outils type tablette pour inscrire les personnes en direct
- **Etape 2:** Communiquer

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :
Mouv'nGo, communes

Financements : CC Sud Sarthe



Temps d'agent



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°8 : Favoriser le stop organisé

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

Objectifs :

- Le développement de l'autostop encadré est un des souhaits d'amélioration évoqué lors de la phase de concertation des habitants.
- C'est une action prioritaire du Plan de Déplacements Durables du PETR (Pôle équilibre territorial et rural) de la Vallée du Loir.
- **Comment y parvenir ?**
- Le stop vient en complément d'une offre de covoiturage et de transport en commun.
- La pratique peut être soit instantanée, soit par réservation (covoiturage) et peut être associée à des événements
- Il s'agit surtout d'une action de communication et d'accompagnement des pratiques.

Mise en œuvre

Etape 1 : plan de communication

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire : Communes, PETR, Rézopouce, Département,

Financements : CC Sud Sarthe,



Eléments de communication:
500€ - 1 500€



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :

Tout public
(autostoppeurs et conducteurs)

Fiche action n°9 : Sensibiliser au partage de la route

Axe 1 : Communiquer, sensibiliser et accompagner les changements de pratiques

Description

Objectifs :

Plusieurs usages différents circulent sur les mêmes axes : automobilistes, poids lourds, cyclistes, piétons. Il est alors essentiel de renforcer la sécurité et le respect mutuel entre usagers.

Comment y parvenir ?

- **Installation de panneaux explicatifs et signalétique** temporaire ou permanente sur les routes à enjeux (zones traversées par piétons et cyclistes, itinéraires scolaires ou touristiques),
- Réalisation **d'ateliers pédagogiques** et animations dans les écoles, centres de loisirs ou lors d'événements locaux,
- **Campagnes de communication** locales (affiches, flyers, réseaux sociaux)
- Cette action est également en lien avec le **Schéma Directeur des Modes Actifs** et les préconisations d'aménagement et d'apaisement.

Mise en œuvre

- **Etape 1** : Mise en œuvre du Schéma Directeur des Modes Actifs
- **Etape 2** : Définir les supports pédagogiques
- **Etape 3** : Mobiliser les partenaires locaux
- **Etape 4** : Communiquer

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :

Ecoles, associations, gendarmerie, Département, communes

Financements : CC Sud Sarthe, Département



Panneaux 50 – 200€
Atelier 200 – 500€
Communication 500 – 1 500€



Priorité : TERTIAIRE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°10 : Assurer des connexions avec les pôles attractifs

Axe 2 : Favoriser le recours aux transports en commun par une offre adaptée et cohérente

Description

Objectifs :

- L'étude des flux domicile travail a montré les trajets internes principaux avec Le Lude et Mayet comme destinations principales. Les flux sortants se tournent vers Le Mans, Montval-sur-Loir, La Flèche et Ecommoy.
- Le territoire est desservi par une ligne de transport en commun à l'Ouest et une ligne de TER à l'Est, mais il n'existe pas de connexion entre ces deux offres et donc pas de connexion entre l'Ouest et l'Est.

Comment y parvenir ?

- Cette action est menée avec la Région pour étudier la faisabilité d'aménagement de service. **Elle est en lien avec les actions de covoiturage et de Transport à la demande.**
- Plus précisément les points de dessertes à l'extérieur du territoire seraient la gare routière de La Flèche, la gare d'Ecommoy, le parking relais Antares. A l'intérieur, les trajets domicile-travail sont Luché-Pringé <-> Le Lude; Aubigné-Racan <-> Le Lude, Verneil-le-Chétif -> Mayet; Le Lude-> Mayet,

Mise en œuvre

- Etape 1 :** S'entretenir avec la Région
- Etape 2 :** Etudier la faisabilité pour des expérimentations
- Etape 3 :** Faire le lien avec le bilan covoiturage et TAD
- Etape 4 :** Lancer des expérimentations

Porteur CC Sud Sarthe, Région

Partenaire :
Communes, CC voisines,
Département,

Financements : CC Sud Sarthe,
Région



Dépend de la solution retenue



Priorité : FORTE

Cible principale :
Utilisateurs de véhicules
électrique

Fiche action n°11 : Améliorer l'intermodalité en gare

Axe 2 : Favoriser le recours aux transports en commun par une offre adaptée et cohérente

Description

Objectifs :

- Faciliter les correspondances entre les différents modes de transport et améliorer l'expérience des usagers en gare. L'intermodalité renforce l'attractivité et l'efficacité des réseaux de mobilité locaux.

Comment y parvenir ?

- Dans chaque gare, l'utilisateur doit pouvoir trouver des abris vélo sécurisés et l'information d'accès aux différentes mobilités: train, voie cyclable, place de covoiturage, TAD ..

Cette action est en lien avec le Schéma Directeur des mobilités actives qui prévoit des stationnements vélo en gare, et la signalétique.

Mise en œuvre

Etape 1: Encourager l'installation d'équipements vélo dans toutes les gares

Etape 2: Harmoniser les informations pour les voyageurs

Etape 3 : Communiquer

Porteur CC Sud Sarthe,
Communes

Partenaire :
Région

Financements : CC Sud Sarthe,
Communes, Région



Cf SDMA

Stationnement vélo
Arceau : 120€
Abri-vélo 820€/emplacement
Box individuel : 2 000€/u
Box collectif : 20 000€ / 10 places



Priorité : FORTE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°12 : Améliorer l'offre de cars existante

Axe 2 : Favoriser le recours aux transports en commun par une offre adaptée et cohérente

Description

- La ligne existante 218 est la 4ème ligne structurante à l'échelle du Département. Elle est gérée par Aléop Région Pays de la Loire et relie Le Lude au Mans. En 2024, 90 000 voyageurs, dont 77% de scolaire.

Objectifs :

- L'objectif est de rendre cette ligne concurrentielle à la voiture individuelle. Une réflexion peut être portée avec la Région sur la création de nouveaux arrêts plus stratégiques, l'augmentation de la fréquence et l'adaptation des horaires.

Comment y parvenir ?

- Pour permettre une plus forte utilisation des actifs, **renforcement des cadencements aux horaires pendulaires**. Actuellement, le soir deux cars partent du Mans à 17h15 et 18h10. Le matin, depuis Le Lude, 3 cars : 6h20 6h30 et 6h50

Mise en œuvre

Etape 1: Echange avec la Région

Etape 2 : Etude de faisabilité

Porteur Région

Partenaire :
CC Sud Sarthe, Commune

Financements : Région



Temps d'agent de la CC Sud Sarthe



Priorité : TERTIAIRE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°13 : Améliorer l'offre de covoiturage

Axe 3 : Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

Description

Objectifs :

- Le covoiturage représente une solution adaptée et efficace pour réduire la dépendance à la voiture individuelle et faciliter les trajets du quotidien.
- Il faut le rendre le covoiturage plus accessible, plus attractif pour l'ensemble des habitants.
- **Comment y parvenir ?**
- Développement d'un **maillage d'aires de covoiturage**, actuellement 10 aires de covoiturage potentielle ont été identifiées.
- Parallèlement, un **accompagnement des usagers en partenariat avec un prestataire privé** est en cours de réflexion.
- Cette action est en lien avec l'accompagnement de la pratique de l'autostop

Mise en œuvre

Etape 1 : Choix d'un prestataire privé

Etape 2 : Programmer dans le temps le développement des aires de covoiturage

Etape 3 : Communiquer

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :
Région, Communes,
Département, prestataire privé

Financements : CC Sud Sarthe,
Région



Aire de covoiturage:
Aire de proximité : > 2000€ ,
Aire intermédiaire 15 000€ à 80 000€ ,
Aire structurante (+de 30 places) 70 000€ à 180 000€

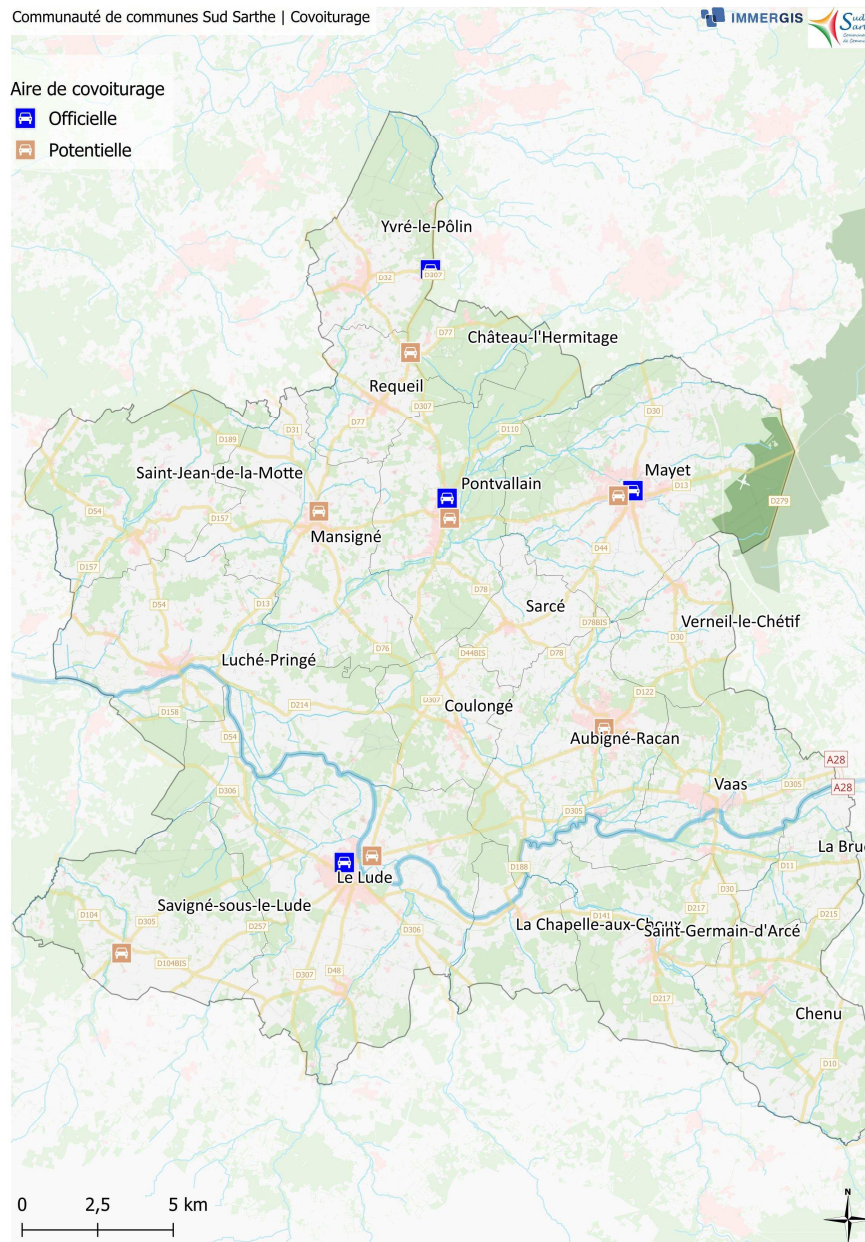


Priorité : FORTE

Cible principale :
Tout public

Aires de covoiturage potentielles

Aire covoiturage	Description
<u>Aire de la Belle Croix, place Alfred Bouhours, Château l'Hermitage</u>	20 places environ Déjà utilisé comme zone de covoiturage, mais non matérialisée. Il y a un portillon qui permet d'attendre le « covoitureur » sous l'abribus, qui est situé sur le bord de l'axe Le MANS/ Le LUDE ; juste à côté de la zone d'activités de la Belle Croix.
<u>Parking Rue de la Fontaine, Aubigné-Racan</u>	Parking utilisé lorsque les gens partent en voyage en car ou pour le covoiturage
<u>Parking de la salle des fêtes, 1A Place de la mairie, 4 rue des Pensées, Savigné-sous-le-Lude</u>	
<u>Aire de covoiturage La Gare, Mansigné</u>	Parking situé juste à côté de la piscine
<u>Parking de la salle des fêtes, Lieu-dit Les Bas Jardins, Pontvallain</u>	20 places environ
<u>Parking de l'Espérance, Yvré-le-Pôlin</u>	10 places environ (souvent complet)
<u>Parking du cimetière, Pontvallain</u>	
<u>Parking salle des fêtes, Mayet</u>	10 places environ
<u>Parking cimetière, Mayet</u>	12 places environ
<u>Parking rond-point route du Mans, Le Lude</u>	8 places environ



Fiche action n°14 : Mise en place d'un service de Transport à la demande (TAD)

Axe 3 : Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

Description

Objectifs :

- Le transport à la demande permet de se rendre à une destination à partir d'un point de départ, en réservant au préalable son trajet.

Comment y parvenir ?

- Une première expérimentation est prévue par la Région Pays de la Loire en novembre 2026.
- Le service fonctionnera de **point à point et sera ouvert à tous.**
- Un arrêt en gare de Mayet est pressenti par la Région.
- La CC Sud Sarthe souhaite des arrêts dans chacune de ces communes afin de desservir Mayet et Le Lude. (cf Action 10)

Mise en œuvre

- Etape 1 :** Echange avec la Région
- Etape 2 :** Mise en œuvre

Porteur Région

Partenaire :
CC Sud Sarthe, Commune,

Financements : Région , CC Sud Sarthe (communication)



Eléments de communication:
500€ - 1 500€
Temps d'agent



Priorité : FORTE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°15 : Valoriser les véhicules intermédiaires

Axe 3 : Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

Description

Objectifs :

- Promouvoir l'usage des véhicules intermédiaires. Entre le vélo classique et la voiture, il existe désormais de plus en plus de modèles de véhicule adaptés à un usage précis. (voiturette électrique, véhicule compacte ...).
- Ces véhicules sont non polluants, non bruyants, peu encombrants, et dix fois moins coûteux qu'une automobile. Ils apparaissent comme une alternative plus économique, flexible et respectueuse de l'environnement.

Comment y parvenir ?

- La CC Sud Sarthe peut informer, sensibiliser les habitants pour présenter ces véhicules et peut organiser des événements tests

Mise en œuvre

Etape 1 : Communiquer

Etape 2 : Acquérir un véhicule intermédiaire

Etape 3 : Organiser des événements pour permettre aux habitants de tester.

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :

Région, Commune, PETR,
Département,

Financements : Prime ADVENIR
pour la fourniture et
l'installation



Selon d'ADEME, entre 4 000€ et
17 000€



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :

Tout public

Fiche action n°16 : Réaliser un schéma de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)



Axe 3 : Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

Description

Objectifs :

- Planifier de manière cohérente et progressive le déploiement des bornes de recharge.
- Prise en compte des usages, des flux de déplacement, des contraintes techniques et des zones prioritaires d'implantation (bourgs centres, équipements publics, zones d'activités)

Comment y parvenir ?

- Le SDIRVE permettra d'identifier et de définir les types de bornes adaptés (recharge normale, accélérée ou rapide) et d'assurer une complémentarité avec les infrastructures existantes ou portées par d'autres acteurs (Opérateurs privés..).

Mise en œuvre

Etape 1: Lancement et cadrage de la démarche (mode de pilotage interne ou BE)

Etape 2: Diagnostic, stratégie, plan d'action,

Etape 3: Validation

Etape 4: Mise en œuvre

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :

Région, commune, prestataires privés, Etat

Financements : CC Sud Sarthe, Région,



SDIRVE: 20 00€ - 50 00€



Priorité : SECONDAIRE

Cible principale :

CC Sud Sarthe

Fiche action n°17 : Mise en place d'une offre de mobilité solidaire

Axe 3 : Offrir des alternatives à l'autosolisme efficaces pour rejoindre les centralités au sein et en dehors du territoire

Description

Objectifs :

- La mobilité solidaire vise à faciliter les déplacements des personnes rencontrant des difficultés d'accès aux transports, en s'appuyant sur la solidarité et l'entraide locale.
- Elle a pour objectif de lutter contre l'isolement, de favoriser l'autonomie des habitants et de renforcer le lien social sur le territoire.

Comment y parvenir ?

- Mise en place une **convention de bénévolat** entre des habitants volontaires et les communes afin d'encadrer l'engagement des bénévoles proposant des transports solidaires.
- Un **tableau recensant les bénévoles** sera créé et tenu à jour par la collectivité, et mis à disposition des personnes ayant besoin d'un transport pour leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux, courses, démarches administratives).

Mise en œuvre

- Etape 1:** Rédaction de la convention
- Etape 2:** Création du tableau de recensement des bénévoles
- Etape 3:** Communication auprès des communes
- Etape 4:** Communication auprès des habitants

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire :
Communes, habitants

Financements : CC Sud Sarthe, Région,



Temps d'agent



Priorité : PRIORITAIRE

Cible principale :
Habitants

Fiche action n°18 : Aménager le territoire d'itinéraires cyclables structurants et sécurisés

Axe 4 : Développer des solutions pour les mobilités actives

Description

Objectifs :

- Développement de la pratique cyclable

Comment y parvenir ?

- Le **Schéma directeur des mobilités actives (SDMA)** propose un maillage cyclable structuré et sécurisé. Ce plan assure une continuité entre les communes et assure une cohérence cyclable sur tout le territoire de la CC Sud Sarthe

Mise en œuvre

Etape 1 : Communiquer auprès des communes pour encourager la pratique du vélo et la mise en place d'aménagements cyclables

Etape 2 : Accompagner les communes volontaires

Porteur : Communes, Département

Partenaire : CC Sud Sarthe

Financements : Communes, Département



Cf SDMA



Priorité : FORTE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°19 : Aménager les centres bourgs en faveur des piétons et cyclistes

Axe 4 : Développer des solutions pour les mobilités actives

Description

Objectifs :

- Faciliter la circulation des cyclistes et des piétons sur de petites distances/
- Le diagnostic a montré l'importance de ces aménagements. De nombreux habitants du territoire travaillent dans leur commune de résidence. (Le Lude: 44%, Aubigné-Racan: 35%, Mansigné 30% ...)

Comment y parvenir ?

- Le Schéma Directeur des mobilités actives propose des solutions de réduction de vitesse dans les centres bourgs.
- En complément des aménagements sécurisés sont proposés sur quelques tronçons.

Mise en œuvre

Etape 1 : Communiquer auprès des communes pour encourager la pratique du vélo et la mise en place d'aménagements cyclables

Etape 2: Accompagner les communes volontaires

Porteur : Communes, Département

Partenaire : CC Sud Sarthe

Financements : Communes, Département



Cf SDMA



Priorité : TERTIAIRE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°20 : Renforcer et déployer les services et équipements favorisant la pratique cyclable

Axe 4 : Développer des solutions pour les mobilités actives

Description

Objectifs :

- Développement de la pratique cyclable. Le stationnement des vélos est un des premiers leviers pour dynamiser la pratique.

Comment y parvenir ?

- Le Schéma Directeur des mobilités actives propose d'équiper les pôles structurants de stationnement vélo.
- Il propose également la mise en place de borne de réparation et de borne de recharge pour les vélos à assistance électrique.
- La CC Sud Sarthe peut participer en regroupant les commandes de chaque commune par exemple.

Mise en œuvre

Etape 1 : Communiquer auprès des communes pour encourager la pratique du vélo et la mise en place d'équipements cyclables

Etape 2 : Accompagner les communes volontaires

Porteur : Communes

Partenaire :
CC Sud Sarthe, Région,
Département,

Financements : Communes, CC
Sud Sarthe



Cf SDMA



Priorité : TERTIAIRE

Cible principale :
Tout public

Fiche action n°21 : Valoriser les sentiers et chemins existants

Axe 4 : Développer des solutions pour les mobilités actives

Description

Objectifs :

- Le territoire dispose d'un vaste réseau de chemins et sentiers piétons, qui constitue un atout majeur pour la mobilité douce, les loisirs et la découverte du patrimoine local.
- Cette action vise à renforcer et compléter le maillage cyclable du territoire, en reliant entre eux les itinéraires existants pour créer un réseau continu, sécurisé et accessible à tous.
- L'association « Rand'Aune et Loir » a déjà recensé de nombreuses boucles et itinéraires piétons sur le territoire : 27 circuits, 326 km
- Le PETR Pays Vallée du Loir porte également une réflexion d'un projet pédestre « Sentier au fil du Loir »

Mise en œuvre

Etape 1 : Identifier les cheminements à relier

Etape 2 : Hiérarchiser et mise en œuvre

Etape 3 : Elaborer une carte de tous les itinéraires existants

Porteur CC Sud Sarthe

Partenaire : Association
« Rand'Aune et Loir »,
Département, Etat,

Financements : Prime ADVENIR
pour la fourniture et l'installation



Eléments de communication:
500€ - 1 500€
+ Création de chemin, balisage



Priorité : TERTIAIRE

Cible principale :
Tout public

Chronologie de mise en œuvre des actions

